

Décisions du Maire prises sur le fondement de l'article
L2122-22 du CGCT

Décision 2018-001 DIA	Consorts LE SCOUARNEC	Impasse Saint Guérin	1 Habitation	Maître BEAULANDE Cédric 9 rue du Général de Gaulle CS40010 56190 MUZILLAC
Décision 2018-002 DIA	VOISIN Sylvie	10 impasse Pont de Ray	1 Habitation	SCP GRATESAC – GUINES – EMONNET 1 rue d'Helsinki CS 86864 35768 BETTON CEDEX
Décision 2018-003 DIA	Consorts OFFREDO	16 Résidence Goh Velin	1 Habitation	Maître BEAULANDE Cédric 9 rue du Général de Gaulle CS40010 56190 MUZILLAC
Décision 2018-004 DIA	BOMPOIL Auguste	7B rue de la Grée	1 terrain à bâtir	Maître DOUETTE Stéphane 20 Quai Surcouf BP 30346 35603 REDON
Décision 2018-005 DIA	COLENO Andrée	Domaine des Roches Plates	1 terrain à bâtir	Maître LE GLEUT Eric 2 rue des Cendres 56320 LE FAOUËT
Décision 2018-006 DIA	AUBRY Jean-Pascal	Rue de Landrezac	1 terrain à bâtir	Maître TEXIER-GUILLAUME Jocelyne 9 rue du Général de Gaulle CS40010 56190 MUZILLAC
Décision 2018-007 DIA	LEMARCHAND Annick	8 avenue des Sinagots	1 Habitation	Maître OUAIRY Philippe 17 rue Notre Dame CS90335 35 503 VITRE
Décision 2018-008 DIA	KERHEOL Société civile immobilière (BOUDIN Michèle gérante)	Impasse de la Cale, Kervoyal	1 Habitation	Maître LOOCK Nathalie 97 rue de l'Hôpital militaire 59000 LILLE
Décision 2018-009	Convention de mise à disposition	Utilisation des courts de tennis	Aux tarifs votés par le CM 21/12/2017	Monsieur LOUBOUTIN Mael